

Réponse à une consultation 19.12.2011

Santé: oui au dossier électronique du patient

Le recours aux technologies de l'information et de la communication est devenu une évidence dans de nombreux domaines, mais il n'est pas satisfaisant dans le secteur de la santé (e-health). Afin de promouvoir la cybersanté, la Confédération a privilégié une approche pragmatique dans son avant-projet de loi, qui se limite au dossier électronique. Le projet pourra néanmoins contribuer à améliorer la communication électronique. economiesuisse salue la nouvelle loi fédérale (document en allemand).